



## Compte-rendu de la Commission du 03 Janvier 2020

### Comité de la Somme à Camon

Président : Laurent DESPRES  
Secrétaire : Delphine PLUQUET  
Membres : Sylvain BACQUAERT, Ludovic FIRMIN

La séance est ouverte à 18h30  
La séance est levée à 21h15

3 dossiers

**1/ Madame GEST Julie du club d'ASAEL Longpré les Corps Saints (Dossier N° D570015C18)**

Concerne : le match ASAEL Longpré les Corps Saints – Poix Handball en Championnat +16ans  
Fém. du 09/11/2019

Nom des arbitres : PAUCHET Gérard – LUCAS Pascale

Concerne : Joueuse

Article : Annexe 2–A

Type de faute : Contestation systématique

Qualification de la faute : Comportement incorrecte

Sanction : Avertissement

Période de suspension du : /

Période probatoire : 3 mois du 13/01/2020 au 12/04/2020

Amende : 30€

**2/ Monsieur COINTE Peter du club d'ASAEL Longpré les Corps Saints (Dossier N° D570015C33)**

Concerne : le match ASAEL Longpré les Corps Saints – Poix Handball en Championnat +16ans  
Fém. du 09/11/2019

Nom des arbitres : PAUCHET Gérard – LUCAS Pascale

Concerne : Officiel responsable

Article : Annexe

2–B

Type de faute : Propos excessifs

Qualification de la faute : Attitude antisportive

Sanction : Avertissement

Période de suspension du : /

Période probatoire : 3 mois du 13/01/2020 au 12/04/2020

Amende : 30€

**3/ Public du club d'ASAEL Longpré les Corps Saints (Dossier N° D570015C34)**

Concerne : le match ASAEL Longpré les Corps Saints – Poix Handball en Championnat +16ans  
Fém. du 09/11/2019

Nom des arbitres : PAUCHET Gérard – LUCAS Pascale

Concerne : Public

Article : Annexe 5–C

Type de faute : Sans envahissement de l'aire de jeu par une ou plusieurs personnes du public  
insultes et menaces sur arbitres

Qualification de la faute : Violence grave

Sanction : 2 dates à Huis-clos dont 1 avec sursis

Période du huis clos : à reprogrammer dès que possible

Période probatoire : 6 mois à l'issue de la date de huis-clos

Amende : 112,50€

Le président de la CTD  
Laurent DESPRES